

Université Laval

États financiers au 30 avril 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 35

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant
Thornton s.e.n.c.r.l.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université Laval

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université Laval, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laval au 30 avril 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université Laval conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université Laval ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université Laval.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université Laval;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université Laval à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université Laval à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
Le 28 septembre 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

Université Laval

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits												
Subventions – ministère de l'Enseignement supérieur (MES) (note 4)	509 156	457 357	29 458	30 747	45 876	46 195	-	-	-	-	584 490	534 299
Droits de scolarité	149 955	142 229	-	-	-	-	-	-	-	-	149 955	142 229
Services à la collectivité	14 967	11 310	9 296	9 400	-	-	-	-	-	-	24 263	20 710
Services fournis à l'extérieur	45 129	39 816	-	-	3 203	2 229	-	-	-	-	48 332	42 045
Produits nets de placements (note 21)	2 386	8 417	107	1 637	73	423	(34)	5 020	59	1 467	2 591	16 964
Services et aide aux étudiants	27 496	21 965	10 618	11 148	-	-	-	-	-	-	38 114	33 113
Entreprises auxiliaires	13 245	8 118	-	-	-	-	-	-	-	-	13 245	8 118
Contributions de la Fondation de l'Université Laval	-	26	20 043	14 487	-	-	-	-	-	-	20 043	14 513
Dons d'autres organismes	-	-	-	-	102	128	329	307	-	-	431	435
Autres subventions et produits	12 078	12 464	221 115	200 717	27 280	26 848	-	-	-	-	260 473	240 029
	774 412	701 702	290 637	268 136	76 534	75 823	295	5 327	59	1 467	1 141 937	1 052 455
Charges												
Enseignement et recherche libre	448 455	418 504	2 404	2 768	-	-	-	-	-	-	450 859	421 272
Services à la collectivité	10 895	8 548	17 189	15 443	-	-	-	-	-	-	28 084	23 991
Recherche	12 027	11 673	241 801	217 230	-	-	-	-	-	-	253 828	228 903
Fonctions de soutien	162 354	154 561	2 403	2 255	241	-	1 740	620	180	100	166 918	157 536
Services et aide aux étudiants	27 227	22 983	28 090	32 282	-	-	-	-	-	-	55 317	55 265
Entreprises auxiliaires	11 021	10 008	-	-	-	-	-	-	-	-	11 021	10 008
Rénovations et réaménagements	-	-	-	-	1 989	964	-	-	-	-	1 989	964
Intérêts sur la dette à long terme	-	8	-	-	17 755	18 606	-	-	-	-	17 755	18 614
Avantages sociaux futurs	4 993	8 842	-	-	-	-	-	-	-	-	4 993	8 842
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	-	-	-	-	77 363	74 679	-	-	-	-	77 363	74 679
	676 972	635 127	291 887	269 978	97 348	94 249	1 740	620	180	100	1 068 127	1 000 074
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	97 440	66 575	(1 250)	(1 842)	(20 814)	(18 426)	(1 445)	4 707	(121)	1 367	73 810	52 381

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval
Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(225 390)	(237 988)	-	-	316 926	272 471	37 407	34 761	11 015	9 679	139 958	78 923
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	97 440	66 575	(1 250)	(1 842)	(20 814)	(18 426)	(1 445)	4 707	(121)	1 367	73 810	52 381
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	(285 995)	8 297	-	-	-	-	-	-	-	-	(285 995)	8 297
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations non amortissables	-	-	-	-	266	357	-	-	-	-	266	357
Virements interfonds (note 5)	(95 985)	(62 274)	1 250	1 842	96 594	62 524	(1 283)	(2 061)	(576)	(31)	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(509 930)	(225 390)	-	-	392 972	316 926	34 679	37 407	10 318	11 015	(71 961)	139 958

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	73 810	52 381
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	10 857	(10 773)
Variation nette du passif au titre des prestations définies	635	4 030
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(29 837)	(29 025)
Amortissement des immobilisations corporelles	77 363	74 679
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations	241	(749)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	<u>26 772</u>	<u>116 667</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>159 841</u>	<u>207 210</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des effets à recevoir	24	35
Placements	(203 032)	73 810
Immobilisations corporelles (a)	(86 271)	(76 072)
Produit de la cession d'immobilisations	444	1 920
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(288 835)</u>	<u>(307)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	33 629	360
Emprunts à long terme	26 217	48 955
Remboursement d'emprunts à long terme	(76 466)	(60 937)
Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>61 603</u>	<u>37 553</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>44 983</u>	<u>25 931</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(84 011)	232 834
Encaisse au début	<u>305 322</u>	<u>72 488</u>
Encaisse à la fin	<u><u>221 311</u></u>	<u><u>305 322</u></u>

(a) Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice incluent des dons d'une valeur approximative de 368 275 \$ (484 707 \$ en 2021).

Au cours de l'exercice, l'Université Laval a acquis des immobilisations corporelles dont un montant de 9 433 507 \$ (5 799 493 \$ au 30 avril 2021) est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université Laval
Situation financière

au 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de souscription		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF												
Court terme												
Encaisse	221 311	305 322	-	-	-	-	-	-	-	-	221 311	305 322
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	86 717	61 973	52 483	32 225	153 487	178 852	-	-	-	-	292 687	273 050
Frais payés d'avance (note 8)	6 275	5 178	1 613	1 285	-	-	-	-	-	-	7 888	6 463
Placements (note 10)	200 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200 000	-
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	-	-	292 992	273 878	252 133	136 661	-	-	-	-	-	-
	514 303	372 473	347 088	307 388	405 620	315 513	-	-	-	-	721 886	584 835
Long terme												
Effets à recevoir (note 9)	221	245	-	-	-	-	-	-	-	-	221	245
Placements (note 10)	46 618	47 398	10 481	12 288	1 686	3 102	36 565	39 690	10 318	11 015	105 668	113 493
Immobilisations corporelles (note 11)	-	-	-	-	956 916	944 690	-	-	-	-	956 916	944 690
	561 142	420 116	357 569	319 676	1 364 222	1 263 305	36 565	39 690	10 318	11 015	1 784 691	1 643 263
PASSIF												
Court terme												
Emprunts bancaires (note 12)	-	-	-	-	33 989	360	-	-	-	-	33 989	360
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	160 569	143 560	17 821	14 978	13 209	11 021	1 886	2 283	-	-	193 485	171 842
Produits reportés (note 14)	8 914	14 138	-	-	-	-	-	-	-	-	8 914	14 138
Apports reportés (note 15)	-	-	339 748	304 698	-	-	-	-	-	-	339 748	304 698
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	545 125	410 539	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 16)	4 857	5 121	-	-	59 336	60 730	-	-	-	-	64 193	65 851
	719 465	573 358	357 569	319 676	106 534	72 111	1 886	2 283	-	-	640 329	556 889
Long terme												
Dette à long terme (note 16)	41 969	49 140	-	-	541 998	583 418	-	-	-	-	583 967	632 558
Passif au titre des prestations définies (note 17)	309 638	23 008	-	-	-	-	-	-	-	-	309 638	23 008
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	-	-	-	-	322 718	290 850	-	-	-	-	322 718	290 850
	1 071 072	645 506	357 569	319 676	971 250	946 379	1 886	2 283	-	-	1 856 652	1 503 305
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) (NOTE 20)												
Non grevés d'affectations	(553 101)	(263 123)	-	-	-	-	-	-	10 318	11 015	(542 783)	(252 108)
Affectés d'origine interne	43 171	37 733	-	-	-	-	2 747	2 682	-	-	45 918	40 415
Affectés à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	31 932	34 725	-	-	31 932	34 725
Investis en immobilisations	-	-	-	-	392 972	316 926	-	-	-	-	392 972	316 926
	(509 930)	(225 390)	-	-	392 972	316 926	34 679	37 407	10 318	11 015	(71 961)	139 958
	561 142	420 116	357 569	319 676	1 364 222	1 263 305	36 565	39 690	10 318	11 015	1 784 691	1 643 263

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur


Administrateur

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval est constituée en vertu de la Loi 115 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 1er septembre 1971.

La mission de l'Université Laval est de contribuer au développement de la société par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement et par l'avancement et le partage des connaissances, et ce, dans un environnement dynamique de recherche et de création.

L'Université Laval (ci-après l'« Université ») est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er mai 2021, l'Université a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

2 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'Université sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

L'Université présente ses informations financières par fonds :

Fonds de fonctionnement

Ce fonds est constitué de sommes pouvant être utilisées sans limitation extérieure afin d'atteindre les objectifs fondamentaux de l'Université, soit l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité, etc.

Fonds avec restrictions

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que selon les restrictions déterminées par le pourvoyeur de fonds. Seules les restrictions provenant de l'extérieur de l'Université sont considérées comme imposant une contrainte quant à l'utilisation des fonds.

Fonds des immobilisations

Ce fonds est constitué de sommes qui ne peuvent être utilisées que pour des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Fonds de dotation

Ce fonds est constitué de dons à l'Université; le capital doit être maintenu en permanence et le produit qui en découle ne peut généralement être utilisé qu'aux fins précisées par le donateur.

Fonds de souscription

Ce fonds est constitué de sommes recueillies au moyen de campagnes de financement et n'est affecté d'aucune restriction externe.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les comptes des entités contrôlées par l'Université n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, les notes 24 et 25 présentent l'information concernant ces entités.

Entreprises auxiliaires

Les entreprises auxiliaires regroupent les secteurs Service des résidences, Stationnement, Service de reprographie et Forêt Montmorency (exploitation forestière).

L'Université a adopté une politique budgétaire avec des objectifs de rentabilité pour le fonctionnement de ces secteurs. On impute les charges pour les secteurs Terrains, Bâtiments et Informatique aux entreprises auxiliaires, ainsi qu'une charge pour les frais administratifs.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change à la date de la transaction, et les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des résultats. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées dans le fonds des immobilisations au coût d'acquisition et amorties en fonction des directives émises par le MES selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations majeures – mécanique du bâtiment	25 ans
Améliorations majeures – réaménagement intérieur	30 ans
Améliorations majeures – structure et architecture	40 ans
Aménagements des terrains inférieurs à 30 000 \$	10 ans
Aménagements des terrains supérieurs à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier	5 ans
	Durée restante
Améliorations locatives	du bail
Autres actifs amortissables	20 ans

Les projets en cours ne sont pas amortis; ils le seront à compter de leur date de mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprise.

Constatation des apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dons

Les dons reçus par l'Université sous forme de bien-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à la juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les dons recueillis dans le cadre des campagnes de souscription sont transmis à La Fondation de l'Université Laval, un organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

Subventions de recherche, contrats et autres produits

Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

Produits de placements

Les produits de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits de placements tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés.

Constatation des produits

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services à la collectivité, les services fournis à l'extérieur ainsi que les services et l'aide aux étudiants. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Intérêts sur les dettes

Fonds de fonctionnement

Les charges de ce fonds incluent les intérêts sur les emprunts bancaires et les dettes à long terme attribuables au fonds de fonctionnement.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Fonds des immobilisations

Les intérêts sur les dettes garanties par le Gouvernement du Québec sont remboursés par le MES.

Régimes de retraite

L'Université constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'Université comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des régimes à prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'Université détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. Le coût total des régimes à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, à ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations définies. Les coûts du régime de retraite à cotisations déterminées sont constatés lorsque les versements sont exigibles, conformément aux modalités du régime.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions, qui sont évalués à leur juste valeur, et des placements dans la fiducie globale que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement et tout écart résultant de leur évaluation initiale à la juste valeur, le cas échéant, sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction relatifs à la dette à long terme est constaté à l'état des résultats à titre d'intérêts sur la dette à long terme.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser les swaps de taux d'intérêt auxquels elle recourt pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou lorsque les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

4 - SUBVENTIONS – MES

Fonds de fonctionnement

Ce poste ne tient pas compte d'une subvention de 3 495 400 \$ (3 444 400 \$ en 2021) pour les services et l'aide aux étudiants, laquelle est présentée sous cette dernière rubrique.

Fonds des immobilisations

La majeure partie des subventions de ce fonds inclut des sommes allouées pour les intérêts et pour le remboursement de l'amortissement des immobilisations financées par le MES.

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non affectées ont été affectées, sur décision du conseil d'administration, aux fins suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Projets		
Fonds de fonctionnement	(95 985)	(62 274)
Fonds avec restrictions	1 250	1 842
Fonds des immobilisations	96 594	62 524
Fonds de dotation	(1 283)	(2 061)
Fonds de souscription	(576)	(31)
	<u>–</u>	<u>–</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(19 637)	7 632
Frais payés d'avance	(1 425)	(2 202)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	18 008	26 650
Produits reportés	(5 224)	4 415
Apports reportés	35 050	80 172
	<u>26 772</u>	<u>116 667</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	7 367	10 735
Subvention – MES (1)	76 564	46 360
Droits de scolarité et autres frais	<u>2 786</u>	<u>4 878</u>
	<u>86 717</u>	<u>61 973</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres (2)	<u>52 483</u>	<u>32 225</u>
Fonds des immobilisations		
Subventions (3)	153 439	178 688
Autres	<u>48</u>	<u>164</u>
	<u>153 487</u>	<u>178 852</u>
	<u>292 687</u>	<u>273 050</u>

Les débiteurs et autres sommes à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 9 161 000 \$, soit 8 570 000 \$ pour les droits de scolarité et 591 000 \$ pour la facturation générale (5 455 200 \$ au 30 avril 2021, soit 3 366 000 \$ pour les droits de scolarité et 2 089 200 \$ pour la facturation générale). Le montant de la perte de valeur afférente aux débiteurs est de 4 091 030 \$ pour l'exercice (3 188 901 \$ en 2021).

- (1) La subvention – MES à recevoir est composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2021-2022 de 48 195 573 \$, et du compte à recevoir résultant de la variation de l'effectif étudiant de 28 367 899 \$ (au 30 avril 2021 : composée du solde de la subvention finale totale pour l'année 2020-2021 de 55 813 913 \$, déduction faite de l'ajustement résultant de la variation de l'effectif étudiant de 9 453 738 \$).
- (2) Les subventions à recevoir du fonds avec restrictions proviennent principalement des gouvernements et des organismes gouvernementaux.
- (3) Les subventions à recevoir représentent l'écart entre les produits de subventions constatés conformément à la méthode du report (voir la note 3, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'informations) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MES en remboursement des emprunts à long terme. Les subventions à recevoir incluent également une somme de 4 405 947 \$ (4 668 832 \$ au 30 avril 2021) relativement aux intérêts sur le financement temporaire des immobilisations, lesquels sont remboursés par le MES.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

Subvention conditionnelle

Selon le cadre financier proposé par le MES, l'Université s'engage à atteindre l'équilibre budgétaire et les conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure. Le non-respect de cet engagement pourrait entraîner une modification des subventions octroyées. Au 30 avril 2022, une somme de 45 795 344 \$ a été comptabilisée à titre de produit et était à recevoir (46 038 400 \$ à recevoir au 30 avril 2021). La somme a été encaissée le 27 juillet 2022.

8 - FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Ces frais représentent les fournitures et les services des différentes facultés devant être utilisés au cours du prochain exercice et des avances effectuées à des projets.

9 - EFFETS À RECEVOIR

	2022	2021
	\$	\$
Somme à recevoir de La Boutique Rouge et Or – Université Laval, 3,3 %	218	237
Autres sommes à recevoir, sans intérêt	3	8
	<u>221</u>	<u>245</u>

10 - PLACEMENTS

	2022					
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 517	10 481	1 686	36 565	10 318	60 567
Actions	22 619	–	–	–	–	22 619
Titres à revenu fixe	22 442	–	–	–	–	22 442
Titres du marché monétaire et autres	200 040	–	–	–	–	200 040
	<u>246 618</u>	<u>10 481</u>	<u>1 686</u>	<u>36 565</u>	<u>10 318</u>	<u>305 668</u>
Tranche échéant à moins d'un an	200 000	–	–	–	–	200 000
	<u>46 618</u>	<u>10 481</u>	<u>1 686</u>	<u>36 565</u>	<u>10 318</u>	<u>105 668</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

10 - PLACEMENTS (suite)

						2021
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Fonds de souscription	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fiducie globale	1 536	12 288	3 102	39 690	11 015	67 631
Actions	24 392	-	-	-	-	24 392
Titres à revenu fixe	21 112	-	-	-	-	21 112
Titres du marché monétaire et autres	358	-	-	-	-	358
	<u>47 398</u>	<u>12 288</u>	<u>3 102</u>	<u>39 690</u>	<u>11 015</u>	<u>113 493</u>

Titres cédés à l'Université

À la suite de la signature de conventions de licence permettant à des entreprises privées d'exploiter des propriétés intellectuelles appartenant à l'Université, cette dernière s'est vu accorder du capital-actions dans les sociétés suivantes :

- BioVec Pharma Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- ARNA Therapeutics Inc., 246 122 actions privilégiées;
- LensVector Inc., 970 102 actions privilégiées de catégorie « C » (870 102 actions au 30 avril 2021) et 250 000 actions privilégiées de catégorie « B »;
- Robotiq inc., débenture convertible en actions ordinaires, taux d'intérêt de 7 %, d'une valeur de 4 193 \$;
- InflammatoRx Inc., 50 actions ordinaires, avec droit de vote, participantes, sans valeur nominale;
- DiaMentis Inc., 500 170 actions ordinaires;
- Sovar, société en commandite, 1 action ordinaire de catégorie « B », 4 actions privilégiées de catégorie « Gel A », 1 action privilégiée de catégorie « Gel B », 191 504 actions privilégiées et 1 part privilégiée « UL ».

En l'absence d'une valeur au marché pour ces titres, ils ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	505 489	101 792	403 697
Aménagements des terrains	49 127	17 479	31 648
Bâtiments	596 131	296 129	300 002
Documents de bibliothèque	91 645	45 600	46 045
Équipement de communication et équipement multimédia	6 820	3 500	3 320
Équipement informatique	57 578	26 966	30 612
Équipement spécialisé	154 992	76 444	78 548
Matériel roulant	1 745	882	863
Mobilier	7 149	3 711	3 438
Améliorations locatives	16	5	11
Actifs non amortissables	7 932	-	7 932
Projets en cours	36 838	-	36 838
Terrains	13 962	-	13 962
	1 529 424	572 508	956 916
			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations majeures	460 191	85 755	374 436
Aménagements des terrains	47 851	16 204	31 647
Bâtiments	596 048	284 728	311 320
Documents de bibliothèque	89 682	44 184	45 498
Équipement de communication et équipement multimédia	6 270	3 077	3 193
Équipement informatique	57 728	28 541	29 187
Équipement spécialisé	162 255	83 992	78 263
Matériel roulant	1 989	1 029	960
Mobilier	6 187	2 848	3 339
Améliorations locatives	16	2	14
Actifs non amortissables	7 666	-	7 666
Projets en cours	45 378	-	45 378
Terrains	13 789	-	13 789
	1 495 050	550 360	944 690

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Améliorations majeures	16 094	14 382
Aménagements des terrains	2 437	2 400
Bâtiments	11 402	11 447
Documents de bibliothèque	9 066	8 831
Équipement de communication et équipement multimédia	1 309	1 236
Équipement informatique	19 262	18 007
Équipement spécialisé	16 079	16 762
Matériel roulant	377	397
Mobilier	1 334	1 215
Améliorations locatives	3	2
	<u>77 363</u>	<u>74 679</u>

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'Université dispose d'ouvertures de crédit d'un total de 105 000 000 \$ auprès de trois institutions financières desquelles elle n'est autorisée qu'à tirer un maximum de 50 000 000 \$, tel qu'exigé par le MES.

Au 30 avril 2022, aucun montant n'est utilisé (0 \$ au 30 avril 2021). Si l'Université avait utilisé ses facilités de crédit au 30 avril 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré aurait été d'environ 2,3 % (1,8 % au 30 avril 2021).

De plus, l'Université dispose de facilités de crédit auprès de Financement-Québec d'un montant total autorisé de 248 690 741 \$ (3 616 741 \$ au 30 avril 2021), portant intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec de 3 mois plus 0,02 %. Ce financement temporaire est consacré aux investissements du Plan quinquennal des investissements universitaires ainsi qu'à ceux réalisés dans le cadre du projet d'aménagement d'espaces de recherche consacrés à de la recherche de pointe sur le microbiome. Ce financement temporaire a cours jusqu'à ce que les emprunts soient convertis en financement à long terme. Au 30 avril 2022, le solde utilisé est de 33 262 400 \$ pour l'ensemble du Plan quinquennal des investissements universitaires ainsi que de 726 406 \$ (360 000 \$ au 30 avril 2021) pour la recherche sur le microbiome.

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 11 265 184 \$ (11 069 146 \$ au 30 avril 2021).

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

14 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits encaissés d'avance sur la location de terrains	931	997
Droits de scolarité et autres produits	6 800	12 687
Dépôts pour chambres	460	276
Dépôts pour activités sportives	723	178
	<u>8 914</u>	<u>14 138</u>

15 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent la portion non dépensée des subventions affectées à la recherche en vertu d'affectations d'origine externe et se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	304 698	224 526
Montants constatés à titre de produits	(241 801)	(217 230)
Montants encaissés pour le prochain exercice	276 851	297 402
Solde à la fin	<u>339 748</u>	<u>304 698</u>

16 - DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,61 %, remboursables par versements mensuels de 360 683 \$ en capital, échéant respectivement en 2031 et en 2032 (1)	42 200	46 528
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,57 %, remboursables par versements mensuels de 44 061 \$ en capital, échéant en 2030 (1)	4 626	5 155
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR 3 mois plus 0,57 %, remboursé au cours de l'exercice	-	2 578
	<u>46 826</u>	<u>54 261</u>
Tranche échéant à moins d'un an	4 857	5 121
	<u>41 969</u>	<u>49 140</u>

Fonds des immobilisations

Dettes garanties par le Gouvernement du Québec à même les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale

Obligations et emprunts, taux moyen pondéré de 2,70 % (2,74 % au 30 avril 2021), échéant par tranches jusqu'en 2044	580 892	610 858
---	---------	---------

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,71 %, remboursable par versements mensuels de 33 100 \$, capital et intérêts, échéant en 2026 (1)	1 859	2 256
Ensemble d'emprunts, taux variables en fonction du taux CDOR plus 0,61 % et 0,69 %, remboursables par versements mensuels de 103 000 \$, capital et intérêts, échéant en 2024 et en 2027 (1)	4 443	5 679
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 21 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2035 (1)	4 783	5 035
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,63 %, remboursable par versements mensuels de 30 000 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2036 (1)	5 010	5 370
Emprunt, taux de 2,9025 % capitalisé semestriellement, remboursable par versements mensuels de 25 208 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2027	1 664	1 966
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,77 %, remboursable par versements mensuels de 19 444 \$ en capital, plus les intérêts, échéant en 2033 (1)	2 683	2 917
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,24 %, remboursé au cours de l'exercice	-	6 221
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,96 %, remboursé au cours de l'exercice	-	1 983
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,58 %, remboursé au cours de l'exercice	-	1 650
Emprunt, taux variable en fonction du taux CDOR plus 0,59 %, remboursé au cours de l'exercice	-	213
	<u>601 334</u>	<u>644 148</u>
Tranche échéant à moins d'un an	<u>59 336</u>	<u>60 730</u>
	<u>541 998</u>	<u>583 418</u>
	<u>583 967</u>	<u>632 558</u>

(1) Ces emprunts font l'objet de swaps de taux d'intérêt, lesquels sont décrits à la note 19.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 64 192 692 \$ en 2023, à 79 970 722 \$ en 2024, à 53 381 125 \$ en 2025, à 51 471 484 \$ en 2026 et à 112 541 692 \$ en 2027.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

La portion subventionnée par le Gouvernement du Québec incluse dans les versements estimatifs pour les cinq prochains exercices s'élève à 56 554 739 \$ en 2023, à 72 309 770 \$ en 2024, à 46 331 173 \$ en 2025, à 44 421 532 \$ en 2026 et à 105 615 095 \$ en 2027.

17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Régimes à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. Les évaluations actuarielles complètes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées au 31 décembre 2019 conformément à la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives. Les prochaines évaluations doivent être effectuées au 31 décembre 2022.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits aux états financiers

	2022	2021
	\$	\$
Régimes de retraite		
Obligations au titre des prestations définies	3 710 580	3 556 255
Juste valeur des actifs du régime	3 402 220	3 572 766
Situation de capitalisation – déficit (surplus)	308 360	(16 511)
Provision pour moins-value	-	(38 111)
Passif au titre des prestations définies	308 360	21 600
Autres régimes		
Obligations au titre des prestations définies	1 278	1 408
Juste valeur des actifs des régimes	-	-
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations définies	1 278	1 408
	309 638	23 008

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

17 - RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

Composition des actifs des régimes de retraite

La composition des actifs des régimes de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 30 avril de chaque année, se présente comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	%	%
Catégories d'actifs		
Titres d'emprunts	42,90	44,77
Titres de participation	25,93	28,77
Fonds immobiliers	18,19	14,97
Autres instruments de placement	12,98	11,49
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Université à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, totalisent 40 767 900 \$ (40 322 700 \$ au 30 avril 2021).

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Régimes de retraite	41 334	44 279
Autres régimes	68	74

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>Régimes de retraite</u>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	%	%
Taux d'inflation	2,00	2,00
Taux d'actualisation	4,89 - 6,05	4,82 - 6,30
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	4,89 - 6,05	4,82 - 6,30
Taux de croissance de la rémunération	3,00 - 3,50	3,00 - 3,50

	<u>Autres régimes</u>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	%	%
Taux d'actualisation	5,15	5,15
Taux d'augmentation du coût des soins médicaux	5,00	5,00

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti des apports reçus sous forme d'immobilisations et le solde non amorti des immobilisations acquises à partir d'apports qui, en vertu d'affectations externes, étaient affectés à cette fin :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	290 850	282 194
Montants encaissés au cours de l'exercice	61 603	37 553
Apports reçus sous forme d'immobilisations	368	485
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables	(266)	(357)
Montants constatés à titre de produits	(29 837)	(29 025)
Solde à la fin	<u>322 718</u>	<u>290 850</u>

19 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à taux variable.

		2022
	Taux d'intérêt	Montant
	Dates moyen pondéré	notionnel
	d'échéance	\$
	%	
Fonds de fonctionnement		
Dette à long terme	2030-11-09 et 2030-12-09	3,03 4 626
Dette à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	3,03 <u>42 200</u> <u>46 826</u>
Fonds des immobilisations		
Dette à long terme	2026-12-31	2,15 1 859
Dette à long terme	2024-02-29 et 2027-02-28	2,22 4 443
Dette à long terme	2033-10-24	3,03 2 683
Dette à long terme	2035-11-18	2,64 4 783
Dette à long terme	2036-03-03	1,80 <u>5 010</u> <u>18 778</u> <u>65 604</u>

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

19 - SWAPS DE COUVERTURE LIÉS AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

			2021
	Dates d'échéance	Taux d'intérêt moyen pondéré fixe %	Montant notionnel \$
Fonds de fonctionnement			
Dette à long terme	2030-11-09, 2030-12-09 et 2031-01-09	3,03	7 733
Dette à long terme	2031-11-09, 2031-12-09 et 2032-01-09	3,03	46 528
			<u>54 261</u>
Fonds des immobilisations			
Dette à long terme	2026-10-19	4,57	6 221
Dette à long terme	2026-10-20	1,49	1 650
Dette à long terme	2021-12-31 et 2026-12-31	2,01	2 469
Dette à long terme	2024-02-29 et 2027-02-28	2,22	5 679
Dette à long terme	2029-06-05	2,63	1 983
Dette à long terme	2033-10-24	3,03	2 917
Dette à long terme	2035-11-18	2,64	5 035
Dette à long terme	2036-03-03	1,80	5 370
			<u>31 324</u>
			<u>85 585</u>

En vertu de ces swaps comptabilisés à titre de couverture des flux de trésorerie, l'Université paye des taux d'intérêt fixes et reçoit des taux d'intérêt variables, lesquels sont révisés chaque mois pour les swaps au fonds des immobilisations et tous les trois mois pour les swaps au fonds de fonctionnement.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

20 - SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Non grevé d'affectations		
Avantages sociaux futurs		
Régimes de retraite	(308 360)	(21 601)
Autres régimes	(1 278)	(1 408)
Vacances à payer, banques d'heures supplémentaires et autres avantages monnayables du personnel	(47 541)	(46 973)
Opérations de fonctionnement	(195 922)	(193 141)
	<u>(553 101)</u>	<u>(263 123)</u>
Affecté d'origine interne (1)	43 171	37 733
	<u>(509 930)</u>	<u>(225 390)</u>
	2022	2021
	\$	\$

(1) Solde du fonds affecté d'origine interne

Programmes spéciaux

Budget reporté aux entités multifacultaires	171	159
Projets de recherche sans restriction	34 598	29 860
Budget spécial de recherche	5 779	4 875
Autres	2 623	2 839
	<u>43 171</u>	<u>37 733</u>

21 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirés de ressources affectées	(3 353)	2 690
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	(5 380)	3 969
Non affectés	(2 124)	4 114
	<u>(10 857)</u>	<u>10 773</u>
Autres produits de placements		
Tirés de ressources affectées	3 592	837
Tirés de ressources détenues à titre de dotations (a)	5 346	1 051
Non affectés	4 510	4 303
	<u>13 448</u>	<u>6 191</u>
	<u>2 591</u>	<u>16 964</u>

(a) Les produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations sont tous constatés à titre de produits de l'exercice.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

22 - ENGAGEMENTS

Commandes inachevées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes inachevées d'achats de biens et de services assumés par l'Université sont de 113 804 480 \$.

Baux

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location échéant entre mars 2023 et janvier 2029, à verser à même le fonds de fonctionnement une somme totale de 9 868 507 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 2 995 493 \$ en 2023, à 2 760 941 \$ en 2024, à 1 844 843 \$ en 2025, à 589 049 \$ en 2026 et à 597 098 \$ en 2027.

Construction et rénovation de bâtiments

Les engagements non inscrits aux livres pour la construction et la rénovation de bâtiments assumés par le fonds des immobilisations de l'Université sont de 28 641 663 \$.

23 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation et des unités de fonds étrangers détenus par l'Université. Ce risque est géré grâce aux politiques de placement de l'Université. Au 30 avril 2022, la valeur marchande du portefeuille de placements étrangers s'élève à 13 344 287 \$ pour le Fonds des appoints de rentes et à 22 862 184 \$ pour la Fiducie globale, pour un total de 36 206 471 \$, principalement libellés en devises américaines (total de 36 969 954 \$ au 30 avril 2021).

L'Université est aussi exposée au risque de change en raison des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros et en dollars américains. Au 30 avril 2022, les actifs financiers libellés en devises représentent des débiteurs et autres sommes à recevoir totalisant 649 511 \$, soit 419 749 \$ US et 83 433 € (523 088 \$ au 30 avril 2021, soit 266 412 \$ US et 132 316 €). Les passifs financiers libellés en devises représentent des créditeurs et autres dettes de fonctionnement totalisant 2 216 002 \$, soit 1 629 534 \$ US et 97 466 € (2 567 248 \$ au 30 avril 2021, soit 1 985 296 \$ US et 86 709 €).

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Certaines dettes à long terme et les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Comme le détaille la note 19, l'Université utilise des dérivés financiers afin de réduire son exposition au risque de flux de trésorerie.

Certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université à un risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à ce risque; toutefois, la majorité des remboursements d'intérêts sur ces dettes est assumée par le Gouvernement du Québec.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'une des parties liées à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Chaque instrument financier est contracté selon une entente standardisée ISDA et l'Université vérifie la cote de crédit de ses contreparties, lesquelles sont toutes des institutions financières canadiennes reconnues.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir, des effets à recevoir et des placements inscrits à l'état de la situation financière.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et de trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

Débiteurs et autres sommes à recevoir

L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Effets à recevoir

Le solde des effets à recevoir est géré et analysé afin de détecter toute moins-value. Au 30 avril 2022, la direction estime que le risque de crédit de l'Université relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de diverses sources de financement sous la forme d'emprunts de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Autres

Les placements exposent l'Université au risque de marché, au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt, que ce soit directement par l'entremise de fonds communs de placement ou par l'entremise de sa participation dans une fiducie globale. L'Université gère les risques liés à la gestion de ses placements de manière continue avec l'aide du comité de placement et trésorerie, et elle considère que le risque est faible.

De plus, en raison de sa participation dans une fiducie globale et dans des fonds communs de placement, l'Université est indirectement exposée aux risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt.

24 - ENTITÉS APPARENTÉES

Dans le but de mieux assumer certains aspects de sa mission, l'Université soutient certaines entités qui lui sont apparentées, soit par la poursuite d'objectifs communs, par la présence de représentants de l'Université au conseil d'administration de ces entités, par l'obligation pour ces entités d'obtenir le consentement de l'Université pour modifier leur structure ou leur mission, ou par la participation de l'Université à l'élaboration de leurs politiques.

Le soutien de l'Université à ces entités se traduit par des contributions financières ou par l'apport à titre gratuit de personnel, de services de comptabilité, d'encadrement, d'équipements ou d'espaces.

Ces entités apparentées sont les suivantes :

1. La Fondation de l'Université Laval
2. Les Presses de l'Université Laval
3. ULaval Formation continue
4. Les Missions commerciales de l'Université Laval
5. Entrepreneuriat Laval inc.
6. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
7. Boutique Rouge et Or – Université Laval
8. Gestion La Fabrique inc.
9. Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

25 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes sans but lucratif contrôlés par l'Université ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande. L'Université contrôle les six organismes suivants qui sont constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

La Fondation de l'Université Laval

L'Université contrôle La Fondation de l'Université Laval du fait qu'elles ont des objectifs intégrés. La Fondation est vouée au soutien financier et au développement de l'Université dans le but de favoriser les meilleures conditions de formation, de recherche et de création. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2022 et 2021 sont les suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>224 824</u>	<u>222 792</u>
Passif	<u>1 580</u>	<u>1 858</u>
Solde de fonds	<u>223 244</u>	<u>220 934</u>
	<u>224 824</u>	<u>222 792</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Investies en immobilisations	58	78
Affectation d'origine externe	130 935	120 392
Affectation d'origine interne	85 825	96 324
Non grevées d'affectations	6 426	4 140
	<u>223 244</u>	<u>220 934</u>
Résultats		
Produits	32 713	53 698
Contributions de l'Université	<u>(22 946)</u>	<u>(15 840)</u>
	9 767	37 858
Charges	<u>7 457</u>	<u>6 262</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	2 310	31 596
Solde de fonds au début	<u>220 934</u>	<u>189 338</u>
Solde de fonds à la fin	<u>223 244</u>	<u>220 934</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(5 495)	(4 118)
Activités d'investissement	995	637
Activités de financement	4 928	2 494

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

25 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

ULaval Formation continue

L'Université contrôle ULaval Formation continue puisqu'elle nomme la totalité des membres votants du conseil d'administration. Le mandat de cet organisme consiste à promouvoir et à offrir des activités de formation non créditées. ULaval Formation continue est un organisme exonéré d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2022 et 2021 sont les suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Situation financière		
Actif	3 081	2 100
Passif	-	-
Solde de fonds	3 081	2 100
	3 081	2 100
Résultats		
Produits	-	-
Contributions de l'Université	991	564
	991	564
Charges	10	21
Excédent des produits par rapport aux charges	981	543
Solde de fonds au début	2 100	1 557
Solde de fonds à la fin	3 081	2 100

Autres organismes

Les quatre organismes suivants sont des entités apparentées pour lesquelles l'Université a une présomption de contrôle en raison de son intérêt économique et de leurs objectifs communs.

Ces organismes sont exclus de la consolidation et des informations à fournir du fait qu'ils ont individuellement une importance relative négligeable. Il s'agit des entités suivantes :

1. Les Missions commerciales de l'Université Laval
2. Entrepreneuriat Laval inc.
3. Clubs d'excellence sportifs du Rouge et Or de l'Université Laval
4. Boutique Rouge et Or – Université Laval

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

26 - COENTREPRISE

Gestion La Fabrique inc.

L'Université est copropriétaire de cette société du fait qu'elle détient 50 % des actions de catégorie « A », avec droit de vote et participantes, en circulation, et qu'elle a le droit de nommer 50 % des membres votants du conseil d'administration.

Cette entité, dont la mission consiste à gérer et à administrer un immeuble commercial dans lequel l'Université offre des activités d'enseignement, est une société par actions constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), et son statut fiscal est celui de société privée sous contrôle canadien.

Les états financiers condensés de cette société aux 31 mai 2021 et 2020, présentés à titre informatif seulement étant donné que la valeur de consolidation du placement dans cette société n'est pas significative, sont les suivants, selon la part de 50 % détenue par l'Université :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Bilan		
Actif	<u>222</u>	<u>78</u>
Passif	<u>222</u>	<u>78</u>
Capitaux propres	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>222</u>	<u>78</u>
Résultats		
Revenus	<u>769</u>	<u>497</u>
Dépenses	<u>769</u>	<u>497</u>
Bénéfice net	<u>-</u>	<u>-</u>
Bénéfices non répartis au début	<u>-</u>	<u>-</u>
Bénéfices non répartis à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	<u>(45)</u>	<u>(1)</u>
Activités d'investissement	<u>-</u>	<u>-</u>
Activités de financement	<u>18</u>	<u>-</u>

27 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES

Les deux organismes suivants, constitués en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et exonérés d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, sont sous l'influence notable de l'Université.

Université Laval

Notes complémentaires

au 30 avril 2022

(en milliers de dollars sauf dans le texte)

27 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF SATELLITES (suite)

Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration et du fait qu'elle détient également un intérêt économique auprès de celui-ci. Cet organisme a pour objectif principal d'analyser les besoins régionaux en formations universitaires, de promouvoir les programmes scolaires offerts, de recruter des étudiants, et d'organiser les cours et services immédiats en région.

L'Université verse une contribution annuelle de 66 516 \$ qui, combinée avec les contributions annuelles de deux autres entités, forme 91 % des produits de la Corporation des services universitaires des Appalaches inc.

Les Presses de l'Université Laval

L'Université exerce une influence notable sur cet organisme du fait de sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration. Cet organisme a pour mission d'éditer des livres universitaires et pédagogiques, de même que des livres destinés au grand public, en langue française.

L'Université verse une contribution annuelle de 50 000 \$ au fonds de fonctionnement de cet organisme, soit 3 % de ses produits.